

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Furniture Division/Division des produits de l'ameublement
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet MONITOR ARMS & KEYBOARD TRAYS	
Solicitation No. - N° de l'invitation 60074-130582/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 60074-130582	Date 2014-04-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PQ-930-64865	
File No. - N° de dossier pq424.60074-130582	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-04-30	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chalmers, Brianna	Buyer Id - Id de l'acheteur pq424
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5660 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Finance Canada Receiving Room P-155 L'Esplanade Laurier, West Tower 300 Laurier Ave. West Ottawa, ON K1A 0G5	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification a pour but de répondre à des questions et de modifier l'Invitation comme suit :

Q.16 : À l'Annexe A – BESOIN, 5.1 La surface portante doit pouvoir être continuellement ajustée en hauteur par l'utilisateur, avec ou sans levier, dans toute position au moins 203 mm (8 po), 127 mm (5 po) au-dessous et 25 mm (1 po) au-dessus de la surface portante du terminal. Une fois bloquée dans la position souhaitée, la surface portante doit demeurer stable pendant l'utilisation normale du clavier.

S'il vous plaît, comme les mesures nécessaires se contredisent, veuillez examiner et clarifier les mesures nécessaires indiquées dans ce paragraphe. Si l'obligation est de 5" dessous et 1" dessus, la distance étendue minimale doit être de 6". Veuillez aviser si la plage minimum requise est de 6" ou 8", et corriger en conséquence les mesures au-dessous et au-dessus le cas échéant.

A.16 : Veuillez consulter la Section 2 – Modifications, article 1-, çï-dessous.

Q.17 : Veuillez confirmer que le haut des postes de travail et la zone dessous seront complètement nettoyé et dégagé pour permettre l'installation sans obstruction.

R.17 : Il n'y aura aucun obstacle dans les postes de travail ou les bras de moniteur et surfaces portantes articulée de clavier.

Q.18 : Veuillez confirmer si l'emplacement de la Livraison et Installation (Réception Pièce P-155, L'Esplanade Laurier, Tour Ouest, Ottawa, ON, K1A 0G5) peut accueillir un camion remorque de 53'

R.18 : L'emplacement de Livraison et installation est comme suit:

Department of Finance
90 Elgin St.
Ottawa, Ont.
K1A 0G5

Veuillez consulter le calendrier final d'installation des planchers dans le bâtiment – les bras de moniteur et surfaces portantes articulée de clavier doivent être livrés directement à l'étage de destination.

Tailles et autres limitations pour le quai de chargement : Non, une remorque de 53' n'aura pas accès. Les autres tailles standard plus petit que 53' auront accès (ex : fourgon-cube van).

Q.19 : S'il vous plait aviser de toute limitation des quais de chargement (heures, tailles, livraisons, etc.) sur le site.

R.19 : Heures: Livraison après les heures de travail – à être coordonné avec le coordonnateur des livraisons et le "RON Engineering".

Tailles et autres limitations: veuillez consulter la réponse 18.

Q.20 : Si la livraison et l'installation doivent être faites sur les planchers autre que l'étage principal, veuillez confirmer la présence et la disponibilité d'un ascenseur.

R.20 : Le fournisseur devra travailler avec notre coordonnateur de déplacement et "Ron Engineering" pour réserver le quai de chargement et le monte-charge pour les livraisons et installations. Les deux seront disponibles, mais auront besoins de créer un calendrier pour accommoder les déplacements.

Q.21: Veuillez aviser si les moniteurs seront retirés de leurs bases par Finances Canada, ou si cette étape supplémentaire est requise pas l'installateur.

R.21: L'installateur n'aura pas à installer les moniteurs des bras de moniteur, la seule installation que nous exigeons est l'installation des bras de moniteur et des plateaux de clavier sur les postes de travail.

Q. 22: Partie 5 – Certification, point 1. Certifications requises avant l'adjudication du marché et certifications devant accompagner la soumission.

Nous avons fourni la certification ANSI/BIFMA pour notre produit, et nous avons inclus la documentation confirmant que nous dépassons les niveaux relatifs à CAN/CGSB 44.427. Cette documentation suffira-t-elle à assurer la conformité à la DP?

R.22: Oui.

Q.23: 5.1.7 Doit pouvoir être installé sous un plan de travail d'une profondeur maximale de 610 mm (24 po).

Dans le cas de la profondeur de 24 po, s'agit-il d'un espace exempt de toute obstruction? Y a-t-il des barres de renforcements pouvant nuire à l'installation du support à clavier qui a une profondeur de 21,75 po?

R.23 : Il n'y a aucune obstruction.

Q.24: 5.2.1 Doit pouvoir être fixé à un plan de travail d'au moins 25 mm (1 po) d'épaisseur au moyen d'un support à pince avec gestion des câbles intégrée.

Veuillez préciser si les supports à pince du moniteur doivent être installés au bord d'un plan de travail ou s'ils seront fixés au moyen d'un œillet.

R.24: Ils seront fixés au bord du plan d'un plan de travail.

Q.25: Il semble que la question 5 dans la modification 1 renvoie à un scénario dans lequel l'utilisateur se tient debout (autrement, lorsque l'utilisateur est assis, sa taille, qui est mentionnée, n'a aucune incidence sur les hauteurs et les portées), et cela pourrait faire l'objet d'une interprétation par les soumissionnaires. Selon le libellé actuel, le client est limité à une zone de réglage de 4 po, ce qui peut ne pas être suffisant pour les utilisateurs assis. Il y a sur le marché certaines options (qui sont offertes par de multiples fabricants) qui fourniraient au client des zones de réglage pouvant aller jusqu'à 8 po ou plus. Cette zone de réglage accrue conviendrait à un plus grand nombre d'utilisateurs qu'une zone de réglage de 4 po.

Veuillez préciser l'exigence en indiquant la zone de réglage totale souhaitée par le client, par opposition aux mesures supérieures et inférieures (ou en plus de celles-ci). Afin que le produit convienne au plus grand nombre possible d'utilisateurs et de positions, la spécification doit selon nous exiger une zone de réglage d'au moins 8 po si la majorité des utilisateurs sont assis, et d'au moins 13 po s'ils sont parfois assis et parfois debout.

R.25: Veuillez consulter la Section 2 – Modifications, article 1-, ci-dessous.

Section 2 Modifications:

1- À l'Annexe A, Section 5.1.1:

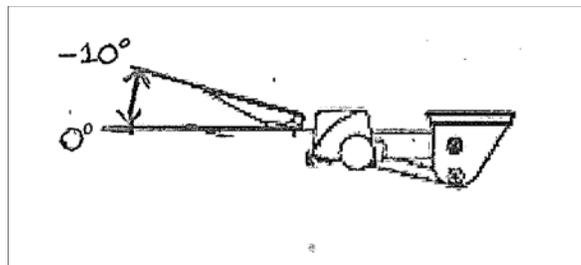
Supprimer : La surface portante doit pouvoir être continuellement ajustée en hauteur par l'utilisateur, avec ou sans levier, dans toute position au moins 203 mm (8 po), 76.2 mm (3 po) au-dessous et 25 mm (1 po) au-dessus de la surface portante du terminal. Une fois bloquée dans la position souhaitée, la surface portante doit demeurer stable pendant l'utilisation normale du clavier.

Insérer : La surface portante doit pouvoir être continuellement ajustée en hauteur par l'utilisateur, avec ou sans levier, dans toute position sur une étendue d'au moins 153mm (6 po) et d'un minimum de 25mm (1 po) au-dessus de la surface portante du terminal. Une fois bloquée dans la position souhaitée, la surface portante doit demeurer stable pendant l'utilisation normale du clavier.

2- À l'Annexe A, Section 5.1.3:

Supprimer : La surface portante doit être inclinable au moins +/- 10 degrés vers l'avant et pouvoir pivoter à l'horizontale de +/- 30 degrés.

Insérer : La surface portante doit avoir une gamme minimum d'inclinaison négative de 0-10 degrés et doit avoir une rotation horizontale d'au moins 30 degrés:



Tout les autres termes et conditions de la Demande de Proposition demeures les memes.